



Le Département de la Santé travaille pour s'assurer que tous les habitants du Vermont peuvent utiliser les informations, les services et les ressources que nous partageons. Nous voulons être accessibles à tous et inclure tout le monde.

«Accessible» signifie que les documents sont à portée de main, qu'ils peuvent être vus, utilisés et compris. «Inclusif» signifie que nous impliquons et accueillons les personnes qui ont toujours été laissées de côté, par exemple en raison de leur race, de leur sexe ou de leurs capacités. Vous pouvez en savoir plus sur la façon dont nous faisons ce travail sur notre [page Web consacrée à l'équité en matière de santé](#) (en anglais).

Notre objectif est de suivre les étapes recommandées pour s'assurer que les informations et les services du département de la Santé sont accessibles et inclusifs.

Comment nous respectons les normes

Les [recommandations sur l'accessibilité du contenu Web](#) (en anglais) indiquent ce qui est nécessaire pour qu'un site Web soit plus facile à utiliser pour les personnes handicapées. Les recommandations décrivent trois niveaux d'accessibilité: niveau A, niveau AA et niveau AAA. Le niveau AAA correspond à la meilleure accessibilité. À l'heure actuelle, l'objectif du département de la Santé est d'atteindre le niveau AA.

HealthVermont.gov répond à la norme de niveau AA la plupart du temps. Nous travaillons à améliorer l'accessibilité. Il y a aussi des parties du site Web qui répondent déjà au niveau d'accessibilité le plus élevé (niveau AAA). Un exemple de ceci est que certaines des vidéos que nous publions incluent l'interprétation en langue des signes américaine.

Les mesures que nous prenons pour être accessibles et inclusifs

- Rendre notre site Web et tous les fichiers accessibles (en respectant les recommandations de niveau AA).
- Enseigner à tout le personnel comment rendre les communications accessibles.
- Offrir une formation continue sur l'accessibilité à notre personnel.
- Impliquer les personnes handicapées pour donner leur avis afin d'améliorer notre site Web et de planifier les changements.
- Montrez les personnes handicapées dans notre conception et nos images.

Limitations et autres choix

Nous faisons de notre mieux pour assurer l'accessibilité au département de la Santé, mais il peut y avoir certaines limites. Une limitation connue concerne les documents plus anciens. Les documents plus anciens pourraient ne pas fonctionner avec les technologies d'assistance - comme les lecteurs d'écran - parce qu'ils ont été créés d'une manière qui ne prend pas en charge l'accessibilité. Lorsque quelqu'un le demande, nous modifions ces documents pour les rendre accessibles dans des formats plus récents. Veuillez envoyer un courriel à AHS.VDHWebManager@vermont.gov si vous avez une demande.

Commentaires et adaptations

Vos commentaires sur l'accessibilité de ce site sont les bienvenus. Si vous avez des difficultés à utiliser une page ou une ressource, veuillez nous le faire savoir afin que nous puissions améliorer notre accessibilité. Vous pouvez envoyer un courriel à AHS.VDHWebManager@vermont.gov. Nous nous efforçons de répondre aux commentaires sur l'accessibilité dans les 5 jours ouvrables.

Si vous avez besoin d'un logement pour un événement, ou pour lire un document ou d'autres informations, contactez l'organisateur de l'événement ou le propriétaire du document. Si vous ne savez pas de qui il s'agit, envoyez un courriel AHS.VDHWebManager@vermont.gov.

Politique et procédure du Vermont

Politique d'accessibilité | [Vermont.gov](https://www.vermont.gov) (en anglais)

Procédure de règlement des griefs ADA/ADAAA numéro 10.2 (en anglais)



The Health Department works to be sure that all Vermonters can use the information, services and resources that we share. We want to be accessible to everyone and inclusive of all people.

“Accessible” means materials are within reach, they can be seen, used and understood. “Inclusive” means we involve and accommodate people who have historically been left out, for example because of race, gender or ability. You can read more about how we do this work on our [Health Equity webpage](#) (in English).

Our goal is to follow recommended steps to be sure that Health Department information and services are accessible and inclusive.

How We Are Doing with Meeting Standards

The [Web Content Accessibility Guidelines](#) (in English) tell what is required so that a website will be easier for people with disabilities to use. The guidelines describe three levels of accessibility: Level A, Level AA and Level AAA. Level AAA means the best accessibility. At this time, the Health Department goal is to meet Level AA.

HealthVermont.gov meets the Level AA standard most of the time. We are working to improve accessibility. There are also parts of the website that already meet the highest level of accessibility (Level AAA). An example of this is that some of the videos we post include American Sign Language interpretation.

Steps We Are Taking to be Accessible and Inclusive

- Make our website and all files accessible (meeting the Level AA guidelines).
- Teach all staff how to make communications accessible.
- Provide ongoing accessibility training for our staff.
- Involve people with disabilities to give input to improve our website and to plan changes.
- Show people with disabilities in our design and images.

Limitations and Other Choices

We try our best to ensure accessibility at the Health Department, but there may be some limitations. One known limitation has to do with older documents. Older documents might not work with assistive technologies - like screen readers - because they were created in a way that does not support accessibility. When someone asks,

we change these documents to newer, accessible formats. Please email AHS.VDHWebManager@vermont.gov if you have a request.

Feedback and Accommodations

We welcome your feedback on the accessibility of this website. If you find it difficult to use a page or resource, please let us know so we can improve our accessibility. You can email AHS.VDHWebManager@vermont.gov. We work to answer accessibility feedback in 5 business days.

If you need an accommodation for an event, or to read a document or other information, contact the event organizer or document owner. If you don't know who that is, email AHS.VDHWebManager@vermont.gov.

Vermont Policy and Procedure

[Accessibility Policy | Vermont.gov](#) (in English)

[ADA/ADAAA Grievance Procedure Number 10.2](#) (in English)